

CONSEIL MUNICIPAL du 25 juin 2007

PROCES VERBAL

L'an deux mil sept le vingt cinq du mois de Juin à vingt heures, le Conseil Municipal convoqué le douze Juin deux mil sept par Monsieur le Maire en session ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean CLAVERIE, Maire.

Etaient présents : M. Jean CLAVERIE, M. Pierre VIDAL, M. Alain BOYER, M. Francis DELORT, M. Lionel PEYROUT, Mme Marie-Christel KASTRATI, Mme Christine BUORO, M. Jacques DUBERN, Mme Madeleine LEVRAT, Mme Micheline LIBREAU, Mme Myriam MARTINS.

Absents excusés : M. Philippe LACOSTE (pouvoir à Mme Myriam MARTINS), Mme Marie-Claude MOGES (pouvoir à Francis DELORT), M. Francis DURAND (pouvoir à M. Jean CLAVERIE), Mme Karine ABADO (pouvoir à Mme Christine BUORO), Mme Mireille KUHN (pouvoir à Mme Micheline LIBREAU), M. François COSTA (pouvoir à Mme Madeleine LEVRAT).

Absents : M. Bernard GUILLEMAIN, M. Pierre ESTANSAN.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de 19, il a été conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Monsieur Lionel PEYROUT ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le procès-verbal de la réunion du 26 Mars 2007 est adopté à l'unanimité.

Compte rendu

Modification de l'ordre du jour

Point supplémentaire : **13 - Conventions EDF d'occupation du domaine public**

Adopté à l'unanimité

1 – Vente de terrain.

La Commune a délibéré pour la vente de son terrain situé en cœur de bourg le 13 juin et le 05 septembre 2005. Après avoir procédé au bornage contradictoire, l'acte pourra être conclu courant juillet avec ATARAXIA AMENAGEMENT.

Parcelles C 823-824 et 829. Montant de la transaction : 250 000,00 €.

Les frais d'acte seront à charge de l'acquéreur. Le début des travaux est prévu pour la rentrée scolaire.

2 – Achat de terrain : autorisation de signature.

Afin de procéder à l'achat du terrain jouxtant le presbytère, dont l'opportunité avait été inscrite dans le cadre de la Convention d'Aménagement de Bourg, le conseil municipal doit donner son accord pour autoriser Monsieur le Maire à signer le document.

Surface du terrain : 759 m²

Prix d'achat : 56 000,00 € (inscrit au BP 2007 en investissement « Patrimoine »)

Les frais d'acte seront à charge de la commune.

Adopté à l'unanimité

3 – Modification du PLU.

La Préfecture a émis 4 observations sur le Plan Local d'Urbanisme voté le 12 février dernier, qu'il convient de prendre en considération : modification du document graphique pour la zone 1AU, zones Ne et Nt, modification du document de règlement précisant les dispositions relatives à la zone 2AUx et modification de l'article A5 du PLU.

En complément seront apportés quelques ajustements de zonages N et Ap (prescrits par l'INAO).

En conséquence il est nécessaire de lancer une procédure de modification du PLU qui comprend la réalisation d'une étude, une consultation des personnes publiques associées et une enquête publique.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée d'un recours gracieux concernant le P.L.U émanant du GFA SMITH HAUT LAFITTE, de la SAS D. CATHIARD, de la SCEA CANTELYS et de la SARL JEAN DE RAMON. Il précise les éléments de réponse qu'il a fournis et indique que Maître LAVEISSIERE sera chargé de défendre les intérêts de la commune s'il y a lieu.

Adopté à l'unanimité

4 – Tarifs Loisirs Ados

Un séjour « Ados » de 5 jours en stage « eaux vives » au Pays Basque est organisé par le C.L.S.H. Il est proposé de fixer les tarifs de participations des familles, en fonction du nombre d'enfant à charge, comme suit :

▪ 1 enfant	190 €/enfant	▪ 2 enfants	170 €/enfant
▪ 3 enfants	150 €/enfant	▪ 4 enfants et +	130 €/enfant

Adopté à l'unanimité

5 – Tarifs concessions cimetière

Après avoir réalisé les opérations de reprises des concessions du cimetière cet hiver, il convient de procéder à la révision des tarifs de concessions du cimetière. Il est proposé les tarifs suivants :

- pour la mise en dépositaire : 10 €/mois (pas de frais pour un dépôt inférieur à 30 jours)
- pour une concession pleine terre : 40 €/m² pour 30 ans.
- pour une concession maçonnée : 40 €/m² pour 15 ans, 65 €/m² pour 30 ans.
- pour un casier au columbarium : 500 € pour 30 ans.

Adopté à l'unanimité

6 - Subventions exceptionnelles

- l'USM : 1 000 € pour les frais d'organisation du tournoi international de football (en juin).

Adopté à l'unanimité

7 – Subvention Ecole des Bois

Suivant les applications légales et réglementaires reprises dans la délibération en date du 05 juillet 2005, il est proposé le versement de la contribution annuelle communale qui s'élève à 2 769,38 € pour l'année scolaire 2006-2007.

Adopté à l'unanimité

8 – Demande de subvention pour achat de mobilier

Suivant les investissements prévus par la commune pour équiper le restaurant scolaire en mobilier et 2 appareils de climatisation réversible (12 084,02 € HT), une subvention exceptionnelle peut être sollicitée

- auprès de l'Etat au titre de la DGE pour 30 % du montant HT des équipements
- auprès du Conseil Général pour l'achat de petit équipement scolaire soit 30 % du montant HT.

Adopté à l'unanimité

9 – Validation des décisions de la CAO

Marché « entretien éclairage public » : la commission appel d'offres s'est réunie le 13 mai dernier et au vu des offres a décidé de retenir l'entreprise EEA pour la prestation demandée dans le contrat d'entretien fourni.

Adopté à l'unanimité

10 – Autorisation de signature pour la convention abribus

Dans le cadre de la campagne de sécurisation des transports en commun, il convient de signer avec le Conseil Général de la Gironde une convention pour l'implantation d'abribus aux arrêts du Breyra et de la route de la Morelle (participation de 10% de la commune soit 350€/équipement)

Adopté à l'unanimité

11 – Avenant au contrat ATESAT

Le 12 Février dernier, la commune a décidé de conclure une convention ATESAT avec les services de la DDE pour la gestion des voiries communales. Il convient de compléter la mission confiée par une mission complémentaire de « gestion du tableau de classement de voirie », et d'autoriser Monsieur le Maire à passer un avenant (coût de la mission supplémentaire : 50,56 €)

Adopté à l'unanimité

12 – Dénomination de rues

- Extensions nouvelles de voies du Site de Montesquieu.
- Demandes de changement de noms pour le chemin du Bourran, la route du Stade et la route de Bernin : le comité de pilotage sera chargé de la procédure qui consiste en particulier à consulter les riverains.

Adopté à l'unanimité :

- **l'approbation des dénominations de voies nouvelles du Site de Montesquieu,**
- **le lancement de la consultation auprès des riverains pour la dénomination de la « Route de Bernin » et de la « Route du Stade »**
- **de ne pas changer la dénomination du « Chemin du Bourran »**

13 – Convention EDF d'occupation du domaine public

Afin de permettre le déplacement de 2 transformateurs EDF il est nécessaire de donner pouvoir de signature à Monsieur le Maire pour passer une convention d'occupation du domaine public avec EDF pour :

- le déplacement du transformateur de la place M. VAYSSIERE vers le délaissement du parking de l'école
- le déplacement du transformateur du parking de Mirebeau vers l'impasse de Mirebeau.

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

- Tirage au sort des membres du Jury d' Assises 2008 :

Comme chaque année , le Conseil Municipal a tiré au sort 6 résidants inscrits sur les listes électorales, et répondant aux conditions requises, pour être Jurés d' Assises :

- Mme AUGÉ épouse PECHEUR Isabelle
- Mme FAURE épouse DUCOURRET Simone
- M. CAVALIER Thierry
- M. SEGUIER Christian
- M. KRESSMANN Edouard
- M. SAUGNAC Guy

- Rapport d'Activités de la Communauté de Communes de Montesquieu 2006.

Un rapport d'activités de la Communauté de Communes pour l'année 2006 a été envoyé à chaque élu pour suivre aisément l'exposé fait par les Conseillers Communautaires en fonction de leurs délégations :

- M. CLAVERIE Jean : Economie – Finances – Enfance
- Mme BUORO Christine : Vie associative
- M. DELORT Francis : Espace communautaire - Environnement
- M. VIDAL Pierre : Communication – Tourisme
- M. BOYER Alain : Actions sociales